

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 05 septembre 2025

SÉANCE ORDINAIRE

L'an deux mil vingt-cinq le cinq septembre à 20h00 les membres composant le Conseil Municipal se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances en session ordinaire, sur la convocation de Madame le Maire en date du 01 septembre 2025, sous la présidence de Madame Geneviève THIL, Maire.

Présents : Mmes & Ms IÇAME Christine, THIL Jean-Marc, PHILIPPE René, STEINMETZ Béatrice, GRIMMER Bernard, STUCKEMANN Cédric, CONDERAZE Nathalie, FRELIGER Henri, SOUCHON Dominique, HARSLEM Gérard.

Absent excusé :

I) Vente de bâtiment Foyer et Antenne paroissiale

À la suite de l'enquête proposée aux habitants de la commune concernant l'acquisition ou non du bâtiment Foyer et Antenne paroissiale, Madame La Maire fait part au Conseil Municipal des résultats de celle-ci sur 32 réponses des habitants il y a eu 20 contre et 12 pour.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide de ne pas acheter le bâtiment foyer et antenne paroissiale par 3 votes pour, 7 votes contre et 1 abstention.

II) Demande de subvention Téléthon

La Maire informe les membres du Conseil Municipal avoir reçu une demande de subvention de la part du Téléthon, après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité décide d'accorder une subvention de 50 euros au Téléthon.

III) Questions diverses

1) Convention relative à la réalisation d'écluses doubles sur le Route Départementale n°110D

Madame La Maire informe les membres du Conseil Municipal avoir reçu la convention du département pour la mise en place des écluses, et qu'elle attend la réponse de la demande de subvention pour signer cette dernière.

2) Eclairage public la nuit

Les vacances scolaires d'été étant finies, l'éclairage public sera nouveau éteint la nuit.

3) Les brioches de l'amitié

L'opération « brioche de l'amitié » se déroulera cette année du 10 au 12 octobre 2025.

